

Termes de référence (TdR) pour les achats de prestations de services d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

CONFIDENTIAL

Développement organisationnel de la CCBC (Commission climat du Bassin du Congo)

**Numéro du projet / unité de gestion :
G-011977-004**

**Numéro d'appel d'offres
10008110**

0.	Liste des sigles et abréviations.....	2
1.	Contexte.....	3
	Description succincte du projet.....	3
	Situation de départ	4
	Objectifs de la prestation	4
2.	Mission du contractant	5
3.	Conception	7
	Conception technique et méthodologique.....	7
	Gestion de projet du contractant (1.6)	7
4.	Concept de ressources humaines	7
	Direction de l'équipe : Coordonnateur de l'équipe d'Expert.e.s.....	8
	Expert.e clé 1 : Expert juriste	8
	Expert.e clé 2 : Expert.e en marketing & communication	9
	Expert.e clé 3 : Expert.e en Gestion des Ressources Humaine et développement organisationnel.....	10
	Pool d'expert.e.s en mission de courte durée, composé d'au moins 04 expert.e.s en mission de courte durée	11
5.	Consignes de calcul	12
	Affectation du personnel et frais de voyage et de déplacement.....	12
	Aspects de durabilité en matière de voyages	13
6.	Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs	15
7.	Consignes relatives au format de l'offre.....	15

0. Liste des sigles et abréviations

BET	Bureau d'Études Techniques
BMUKN	Ministère fédéral de l'Environnement, du Climat, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (<i>en allemand : Bundesministerium für Umwelt, Klimaschutz, Naturschutz und nukleare Sicherheit</i>)
Conditions générales	Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
CCRS	Commission Climat pour le Bassin du Congo
CCBC	Commission Climat pour le Bassin du Congo
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CDN	Contribution déterminée au niveau national
F2BC	Fond Bleu pour le Bassin du Congo
GIZ	Agence de coopération internationale allemande pour le développement (<i>en allemand : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i>)
IKI	Initiative internationale pour le climat
JE	Jour(s) d'expert·e
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACO	Le programme « Mise en œuvre des priorités régionales et nationales d'adaptation en Afrique centrale et de l'Ouest
PME	Petites et moyennes entreprises
PTF	Partenaires techniques et financiers
TdR	Termes de référence
UA	Union Africaine

1. Contexte

Description succincte du projet

Le programme « Mise en œuvre des priorités régionales et nationales d'adaptation en Afrique centrale et de l'Ouest (PACO) » est financé par le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de l'Action climatique, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMUKN), à travers l'« Initiative internationale pour le climat (IKI) », et exécuté par l'Agence de coopération allemande au développement (GIZ) dans quatre pays en Afrique, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, la République du Congo et le Sénégal. Le programme vise à améliorer la résilience et les capacités d'adaptation au changement climatique des populations de ces pays cibles à travers le renforcement des capacités des institutions gouvernementales, des municipalités, de la société civile, des acteurs de la recherche scientifique et technique, du secteur privé et des petites et moyennes entreprises (PME). Pour atteindre cet objectif, le programme met en œuvre quatre composantes (« outputs »), à savoir :

- La composante (output) 1 qui renforce les capacités organisationnelles, institutionnelles et administratives de la Commission Climat pour le Bassin du Congo (CCBC) et la Commission Climat pour le Région du Sahel (CCRS), leur permettant d'aider leurs pays membres à mettre en œuvre leurs priorités d'adaptation, y compris à travers la conception des indicateurs d'adaptation au changement climatique dans les pays cibles de PACO ;
- La composante (output) 2 renforce les systèmes nationaux d'information et de suivi des projets/programmes d'adaptation au changement climatique mis en œuvre dans les pays cibles. Dans les pays disposant d'un organisme de coordination de la gouvernance climatique existant, le programme renforce ses capacités à coordonner les activités et mesures d'adaptation aux niveaux national et local; lorsqu'un tel groupe n'existe pas encore, PACO appuie sa création et renforce ses capacités. Il est également prévu que la composante aide les parties prenantes du secteur privé à évaluer les risques climatiques et à déterminer les actions qu'elles doivent entreprendre pour les atténuer. Enfin, ces acteurs sont formés à l'élaboration de propositions de projets d'adaptation ;
- Dans le cadre de la composante (output) 3, de petites subventions sont fournies sous forme de financement à des acteurs locaux pour mettre en œuvre des projets d'adaptation transformative à petite échelle qui répondent aux besoins spécifiques des communautés et populations les plus vulnérables aux effets du changement climatique, notamment les femmes, jeunes et groupes marginalisés, et contribuent au renforcement de leur résilience ainsi qu'à la gestion durable des ressources naturelles et à l'amélioration de la résilience climatique dans des secteurs clés (par ex. agriculture, ressources en eau, zone côtière, foresterie, santé) ;
- La composante (output) 4 du programme PACO quant à elle, favorise la collaboration Sud-Sud entre les pays cibles et les parties prenantes en établissant des synergies à travers des « liens inversés », en créant des groupes thématiques régionaux se réunissant régulièrement, et en organisant des webinaires régionaux réguliers sur divers sujets.

Situation de départ

Le changement climatique est considéré comme une menace pour le développement des pays d'Afrique centrale et de l'Ouest qui sont extrêmement vulnérables à ses effets, avec des impacts significatifs sur l'économie et les moyens de vie des populations, notamment les plus vulnérables. Confrontés aux difficultés sans précédent posées par ce phénomène climatique, les pays en développement commencent à comprendre le besoin de s'adapter aux nouvelles conditions climatiques, souvent incertaines. D'autre part, ils manquent souvent de capacités, d'approches et d'outils pour une plus grande résilience et une meilleure adaptation.

Pour ces pays, les effets du changement climatique sont plus intenses du fait de leur vulnérabilité et de la dépendance de leurs économies aux ressources naturelles.

Dans le cadre du programme PACO, il est prévu d'accompagner les commissions climatiques régionales du Sahel (CCRS) et du Bassin du Congo (CCBC) à travers le renforcement de leurs capacités administratives, organisationnelles et institutionnelles afin qu'elles puissent aider leurs pays membres à mettre en œuvre leurs priorités en matière d'adaptation.

La Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) a été créée en 2016 comme un instrument stratégique régional novateur sous l'égide de l'Union Africaine (UA) incluant tous les États membres de la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et ceux de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), et le Maroc, membre associé originel.

Son objectif est d'accélérer la mise en œuvre de la transition climatique et économique du Bassin du Congo en promouvant le développement durable avec le soutien du Maroc et des partenaires internationaux, articulée autour du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Ainsi, la CCBC s'inscrit dans une dynamique de réalisation des mesures d'adaptation transformatrices et durables face aux défis du changement climatique, offrant aux états membres, communautés et populations cibles des solutions concrètes et adaptées aux réalités de l'Afrique centrale.

C'est dans ce contexte que la présente prestation s'inscrit et joue un rôle crucial en lien avec les objectifs et les missions de la CCBC.

Les présents termes de référence détaillent les prestations à fournir par un consultant dont la mission principale est de mettre en œuvre un soutien institutionnel à la CCBC à travers une démarche stratégique et continue visant à améliorer sa performance globale, sa culture et son efficacité en agissant sur ses processus, sa structure afin de lui permettre de s'adapter aux changements et d'atteindre ses objectifs de manière durable.

Objectifs de la prestation

L'objectif de cette mission est de renforcer les capacités techniques, organisationnelles, administratives et institutionnelles de la CCBC, lui permettant ainsi de soutenir la mise en œuvre des initiatives d'adaptation, conformément aux priorités des Contributions déterminées au niveau national (CDN) et aux priorités régionales dans la région du Bassin du Congo ; et d'assurer des activités d'apprentissage et de partage d'expérience au profit des parties prenantes (secteur des finances, petites et moyennes entreprises, etc.) de l'adaptation au changement climatique des pays membres de la CCBC.

Spécifiquement il s'agira pour le cabinet ou bureau d'études international de mettre à disposition de la CCBC des Experts qualifiés dans :

- La coordination, planification et mise en œuvre de projet d'intégration régionale ;
- L'élaboration des outils de marketing et de communication des institutions régionales ou internationales ;
- Le droit de l'environnement, les cadres juridiques internationaux et l'élaboration des documents juridiques et textes organiques ;
- La structuration et développement organisationnelle des institutions et la formation ;
- Les experts seront sollicités selon les besoins de la CCBC en République du Congo.

2. Mission du contractant

Le contractant est responsable de la fourniture des prestations suivantes :

- Soutenir le développement de la CCBC en une institution opérationnelle afin de garantir son avenir stable et durable ;
- Etablir des procédures de gestion, des schémas de communication interne et externe, des approches et des outils de suivi et d'évaluation ;
- Initier un organigramme pour sa structure fonctionnelle prévue ;
- Elaborer un plan stratégique à long terme ainsi que des plans d'actions à court terme ;
- Développer une stratégie de communication et des outils pour sa mise en œuvre ;
- Identifier et définir les mécanismes par lesquels la CCBC souhaite s'engager et soutenir ses pays membres et leurs institutions respectives (ex : secteur public, secteur privé, communautés locales, ONG) dans le renforcement de la résilience climatique ;

Pendant la durée du contrat, des jalons devront être atteints comme indiqué dans le tableau ci-après :

Jalons / étapes du processus / prestations partielles	Date / lieu / responsable
Réunion de cadrage de la mission du Cabinet/BET Livrables : Rapport de cadrage issu des discussions et des propositions faites au cours de cette étape et validé par l'ensemble des parties prenantes	Date : 01 semaine après la signature du contrat Lieu : Microsoft Teams Responsable : Consultant, équipe PACO Congo, & CCBC
Jalon 1 : Initiation de l'organigramme de la CCBC Livrable : Rapport intermédiaire, comportant les premiers résultats du DO et la proposition d'organigramme de la CCBC	Date : 02 mois après la signature du contrat Lieu : République du Congo et à distance Responsable : Consultant
Jalon 2 : Etablissement des procédures de gestion, des schémas de communication interne et externe, des approches et des outils de S&E	Date : 04 mois après la signature du contrat Lieu : République du Congo et à distance Responsable : Consultant

Livrables : Rapport intermédiaire du processus/Proposition de manuel de procédures de la CCBC	
Jalon 3 : Développement d'une stratégie de communication et des outils pour sa mise en œuvre Livrables : Rapport intermédiaire du processus/Proposition de stratégie de communication de la CCBC	Date : 06 mois après la signature du contrat Lieu : République du Congo et à distance Responsable : Consultant
Jalon 4 : Elaboration d'un plan stratégique à long terme ainsi que des plans d'actions à court terme Livrables : Rapport intermédiaire du processus/Proposition de plan stratégique à long terme de la CCBC	Date : 10 mois après la signature du contrat Lieu : République du Congo et à distance Responsable : Consultant
Jalon 5 : Identifier et définir les mécanismes par lesquels la CCBC souhaite s'engager et soutenir ses pays membres et leurs institutions respectives Livrables : Rapport d'identification des mécanismes	Date : 10 mois après la signature du contrat Lieu : République du Congo et à distance Responsable : Consultant
Jalon 6 : Développement de la CCBC en une institution opérationnelle afin de garantir son avenir stable et durable Livrables : Diagnostic organisationnel et fonctionnel de la CCBC, Rapport final détaillant les processus mis en place et les résultats atteints, différents rapports de formation	Date : 02 mois avant la fin du contrat Lieu : République du Congo et à distance Responsable :

Résultats attendus :

- Résultats 1 : Le fonctionnement institutionnel de la CCBC est assuré ;
- Résultats 2 : L'efficacité et l'efficacité de la gestion interne sont améliorées ;
- Résultats 3 : La capacité de la CCBC à assurer son rôle auprès des pays membres est améliorée.

Produits attendus à la fin de la mission

- Produit 1 : Rapport de cadrage validé par l'ensemble des parties prenantes
- Produit 2 : Organigramme de la CCBC validé par la CCBC
- Produits 3 : Plan stratégique à long terme et plans d'actions à court terme validés
- Produits 4 : Rapport final de la mission

Durée de la mission : du 01.10.2026 au 15.09.2027.

3. Conception

Le soumissionnaire doit montrer dans son offre *comment* les prestations mentionnées au chapitre 2 (Mission du contractant) peuvent être fournies, le cas échéant en tenant compte d'autres exigences méthodologiques (conception technique et méthodologique). Le soumissionnaire doit en outre décrire de quelle manière sera organisée la gestion du projet pour la fourniture de prestations.

Conception technique et méthodologique

Stratégie (1.1) : le soumissionnaire doit aborder les tâches lui incombant en se plaçant dans le contexte des objectifs des prestations faisant l'objet de l'appel d'offres (cf. chapitre 1 « Contexte ») (1.1.1). Ensuite, le soumissionnaire présente et justifie la stratégie explicite qu'il entend mettre en œuvre pour fournir les prestations dont il assume la responsabilité (cf. chapitre 2 « Mission du contractant ») (1.1.2).

Le soumissionnaire doit présenter les acteurs importants pour les prestations dont il aura la responsabilité et décrire la **coopération (1.2)** avec ces acteurs.

Le soumissionnaire doit présenter et expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour **piloter** les mesures avec les partenaires du projet (1.3.1) ainsi que sa contribution au **suivi des résultats** (1.3.2).

Le soumissionnaire doit décrire les **processus** essentiels des prestations dont il aura la responsabilité et établir un **plan d'opérations** ou un planning d'exécution (1.4.1) montrant comment les prestations définies au chapitre 2 (Mission du contractant) seront fournies. Dans ce contexte, il lui est demandé de décrire notamment les étapes de travail nécessaires et de prendre le cas échéant en compte les jalons et les **contributions** d'autres acteurs (prestations de partenaires) conformément au chapitre 2 « Mission du contractant » (1.4.2).

Le soumissionnaire doit décrire au point « **Apprentissage et innovation** » comment il entend contribuer à la gestion des connaissances du partenaire (1.5.1) et de la GIZ et encourager les effets de mise à l'échelle (1.5.2).

Gestion de projet du contractant (1.6)

Le soumissionnaire doit expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour la coordination de ses activités avec le projet de la GIZ. Il doit notamment indiquer les exigences en matière de gestion de projets figurant au chapitre 2 « Mission du contractant ».

Le soumissionnaire doit établir et expliquer un **planning d'affectation du personnel** pour l'ensemble du personnel spécialisé qu'il prévoit de mettre en place ; ce planning devra illustrer les durées d'intervention (périodes et jours d'expert-e) et les lieux d'intervention des différents membres de l'équipe et les affecter aux étapes mentionnées dans le planning d'exécution.

4. Concept de ressources humaines

Le soumissionnaire doit proposer des personnels pour les postes mentionnés ci-après et décrits en termes de tâches et de qualifications et joindre les curriculum vitae correspondants (cf. chapitre 7).

Les qualifications énumérées ci-après correspondent aux exigences permettant d'atteindre le total maximal de points dans le cadre de l'évaluation technique.

Direction de l'équipe : Coordonnateur de l'équipe d'Expert.e.s

Tâches de la direction de l'équipe

- Responsabilité globale pour les lots de prestations de conseil fournies par le contractant (qualité et respect des délais)
- Coordination et garantie de la communication avec la GIZ, la CCBC, et les partenaires techniques et financiers et les autres parties prenantes du projet ;
- Définition et planification des activités nécessaires au développement des capacités organisationnelles, institutionnelles et administratives de la CCBC ;
- Coordination des activités à mener par les différents experts chargés de l'assistance technique ;
- Coordination de la conception et l'élaboration des documents fondamentaux nécessaires au bon fonctionnement de la CCBC ;
- Gestion du personnel, notamment identification des besoins en missions de courte durée dans le cadre du budget disponible, planification et pilotage des interventions et encadrement des expert.e.s en mission de courte durée.
- Établissement régulier de rapports dans les délais requis.

Qualifications requises pour la direction de l'équipe

- Formation (2.1.1) : diplôme universitaire (Master) de niveau BAC+5 en gestion de l'environnement ou des ressources naturelles, en droit de l'environnement, en finance climatique ou un autre cursus équivalent pertinent ;
- Langue (2.1.2) : connaissances de niveau C2 en français (06/10 points) et niveau C1 en anglais (04/10 points) selon le cadre européen commun de référence pour les langues
- Expérience professionnelle générale (2.1.3) : 07 années d'expérience dans le secteur de l'environnement, du développement durable ou des économies vertes et bleues ;
- Expérience professionnelle spécifique (2.1.4) : 5 années dans l'organisation des événements sous régionaux de haut niveau ;
- Expérience de direction / de management (2.1.5) : 07 années d'expérience de direction comme chef.fe d'équipe dans des projets ou cadre de direction en entreprise ;
- Expérience régionale (2.1.6) : 5 années d'expérience dans des projets dans la région Afrique centrale (07/10 points), 03 années d'expérience en Afrique de l'Est (03/10 points),
- Expérience de la coopération au développement (2.1.7) : 5 années d'expérience dans des projets de CD ;

Expert.e clé 1 : Expert juriste

Tâches de l'expert.e clé 1

- Assistance au Coordonnateur de l'équipe dans toutes les tâches liées aux aspects juridiques relatifs à la coordination de l'équipe et au fonctionnement de la CCBC ;

- Supervision sur le plan juridique des activités à mener entre la CCBC et les PTF : opérationnalisation de la CCBC et élaboration des documents stratégiques, organiques et opérationnels de la CCBC ;
- Identification et proposition des documents juridiques à élaborer pour le bon fonctionnement de la CCBC ;
- Contribution à la réflexion sur mise en place du cadre de développement des capacités organisationnelles institutionnelles de la CCBC ;
- Contribution à la rédaction et négociation des traités et accords internationaux ;
- Conception et mise en œuvre des mécanismes de prévention et de résolution des litiges afin de gérer efficacement les différends pouvant survenir dans le cadre des partenariats et des opérations de l'institution ;
- Proposition de mécanismes juridiques favorisant une collaboration interétatique et interinstitutionnelle efficace.

Qualifications de l'expert·e clé 1

- Formation (2.2.1) : diplôme universitaire (Master) de niveau BAC+5 en droit de l'environnement, sciences politiques, relations internationales ou toute autre cursus équivalent pertinent ;
- Langue (2.2.2) : connaissances de niveau C2 en français et C1 (06/10 points) et niveau C1 en anglais (04/10 points) selon le cadre européen commun de référence pour les langues ;
- Expérience professionnelle générale (2.2.3) : 07 années d'expérience dans l'analyse et la gestion des ressources naturelles (06/10), avec 1 bonne connaissance des cadres juridiques et institutionnels nationaux et internationaux (04/10) ;
- Expérience professionnelle spécifique (2.2.4) : 07 années d'expérience dans l'élaboration de documents juridiques y compris les textes organiques (statuts, règlement intérieur, manuel de procédures, etc.)
- Expérience régionale (2.2.6) : 05 années d'expérience dans des projets dans la région Afrique centrale (07/10 points), 03 années d'expérience en Afrique de l'Est (03/10 points),
- Divers (2.2.8) : Avoir 03 années d'expérience des procédures juridiques liées au fonctionnement d'un fonds de développement internationaux ;

Expert·e clé 2 : Expert.e en marketing & communication

Tâches de l'expert·e clé 2

- Conseil au Coordonnateur de l'équipe sur toutes les questions de marketing et de communication ainsi que de plaidoyer ;
- Promotion d'un plan national, sous régional et international l'image de la CCBC et de son outil financier le F2BC ;
- Edition et diffusion de tous les documents d'informations et de promotion de la CCBC élaborés ;
- Appui à l'interface entre la CCBC et les médias nationaux et internationaux et gestion les événements communicationnels ;

- Conception de la stratégie et le plan de marketing ainsi que de communication, des schémas de communication interne et externe de la CCBC ;
- Conception et élaboration des supports de communication (site web, logo) et des produits dérivés de la CCBC et du F2BC ;
- Appui à la gestion du site web et des différences canaux sociaux de communication de la CCBC ;
- Contribution à l'élaboration du plan de travail budgétaire annuel de la CCBC

Qualifications de l'expert·e clé 2

- Formation (2.3.1) : diplôme universitaire (Master) de niveau BAC+5 dans le domaine du marketing et de la communication environnementale ;
- Langue (2.3.2) : connaissances de niveau C2 en français (06/10 points) et C1 en anglais (04/10) selon le cadre européen commun de référence pour les langues ;
- Expérience professionnelle générale (2.3.3) : 07 années d'expérience dans le secteur du marketing et 07 années d'expérience de la communication environnementale ;
- Expérience professionnelle spécifique (2.3.4) : 07 années d'expérience dans l'élaboration des outils de marketing et de stratégie de communication des institutions régionales ou internationales ;
- Expérience régionale (2.3.6) : 05 années d'expérience dans des projets dans la région Afrique centrale (07 points) ou en Afrique l'Est (03/10 points),
- Divers (2.3.8) : Avoir 03 années d'expérience en création d'identité visuelle, relations publiques et e-réputation (05/10 points) et 03 années d'expérience marketing de contenu et gestion des réseaux sociaux (05/10 points) ;

Expert·e clé 3 : Expert.e en Gestion des Ressources Humaine et développement organisationnel

Tâches de l'expert·e clé 3

- Développement d'un organigramme pour la structure fonctionnelle de la CCBC ;
- Organiser la médiation et la résolution de conflits ;
- Etablissement des procédures de gestion, des schémas de communication interne et externe ;
- Renforcer les capacités institutionnelles des agents de la CCBC ;
- Contribuer à l'établissement de procédures de gestion et des schémas de communication
- Contribuer à l'identification d'approches et outils de suivi et évaluation,

Qualifications de l'expert·e clé 3

- Formation (2.4.1) : diplôme universitaire (Master) de niveau BAC+5 dans le domaine des sciences politiques, gestion publique ou administration internationale ;
- Langue (2.4.2) : connaissances de niveau C2 en français (06/10 points) et C1 en anglais (04/10) selon le cadre européen commun de référence pour les langues ;

- Expérience professionnelle générale (2.4.3) : 07 années d'expérience dans le secteur de la structuration organisationnelle (06/10 points) et 07 années d'expérience institutionnelle (04/10 points);
- Expérience professionnelle spécifique (2.4.4) : 07 années d'expérience dans la conception et mise en œuvre d'organigrammes fonctionnels ;
- Expérience régionale (2.4.6) : 05 années d'expérience dans des projets dans la région Afrique centrale (07 points) ou en Afrique l'Est (03/10 points),
- Divers (2.4.8) : 05 années d'expériences dans l'application des cadres juridiques internationaux (05/10 points), et 03 années en rédaction de plans stratégiques et d'actions à long termes (05/10 points)

Compétences relationnelles des membres de l'équipe

Outre leurs qualifications techniques, les membres de l'équipe doivent aussi posséder les qualités suivantes :

- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'initiative
- Aptitude à communiquer
- Compétences socioculturelles
- Démarche orientée vers les partenaires et les clients et efficacité dans l'action
- Esprit interdisciplinaire

Pool d'expert·e·s en mission de courte durée, composé d'au moins 04 expert·e·s en mission de courte durée

On calcule pour l'évaluation de la partie technique une moyenne des qualifications de tou·te·s les expert·e·s du pool indiqué·e·s. En vue de l'évaluation, veuillez envoyer pour chaque membre du pool un CV (cf. chapitre 7 « Consignes relatives au format de l'offre »).

Tâches relevant du pool d'expert·e·s en mission de courte durée

Les expert·e·s du pool sont attendu·e·s à se compléter mutuellement en termes de qualifications, compétences et expériences afin de répondre aux besoins spécifiques des prestations à mettre en œuvre. Les experts du pool sont affecté.e.s à des tâches précises selon leur domaine et soutiennent chaque expert.e clé ainsi que les activités pertinentes alignées sur les jalons, à savoir :

- Les sujets à caractère juridique (législation et réglementation) ;
- Les questions ayant trait au développement institutionnelles et organisationnelles : diagnostic organisationnel, modération et facilitation, voire renforcement des capacités/appui technique/implantation d'outil de gestion ;
- Les aspects liés à la planification et suivi/évaluation ;
- L'apport d'une expertise en marketing, graphisme (illustrator, InDesign, Canva, etc) et communication visuelle/web ;
- L'identification des solutions adaptées et spécifiques au contexte national pour répondre aux besoins uniques de la mission d'expertise ;

Toute autre expertise technique identifiée et nécessaire à l'atteinte des objectifs de la prestation.

Qualifications requises pour le pool d'expert·e·s en mission de courte durée

- Formation (2.6.1) :
 - 01 expert·e·s titulaire d'un diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures /master) en droit environnemental ;
 - 01 expert·e·s titulaire d'un diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures /master) en réalisation de graphisme manuel, gestion de site web, communication digitale, multimédia ou équivalent ;
 - 01 expert·e·s titulaire d'un diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures /master) en sciences sociales/gestion/développement des entreprises
 - 01 expert·e·s titulaire d'un diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures /master) en éducation, andragogie (éducation des adultes) ou ingénierie de la formation. ou tout autre formation jugée pertinente
- Expérience professionnelle générale (2.6.3) :
 - 01 expert·e·s ayant 05 années d'expérience dans le secteur du droit environnemental en Afrique centrale ou en République du Congo,
 - 01 expert·e·s ayant 05 années d'expérience dans le secteur de graphisme et gestion de site web ;
 - 01 expert ayant 05 années d'expérience dans le développement organisationnelle des institutions publiques ;
 - 01 expert ayant 05 années d'expérience dans la conception de modules, animation d'ateliers et transmission de savoirs techniques ou relationnels.
- Expérience professionnelle spécifique (2.6.4) :
 - Tout.e.s les expert.e.s ayant chacun·e 03 années d'expérience en collaboration et renforcement des institutions étatiques ;
- Expérience régionale (2.6.5) :
 - Tout.e.s les experts.e.s ayant chacun·e 03 années d'expérience dans la région d'Afrique central (05/10 points) et 03 années d'expérience tout particulièrement en République du Congo (05/10 points),

Le soumissionnaire doit affecter les expert·e·s en mission de courte durée objet de l'offre aux différentes tâches en fonction de leurs qualifications et présenter ces informations de façon claire. La capacité du soumissionnaire à mettre à disposition le pool d'expert·e·s requis sera évaluée sur la base d'un maximum de **2 CV exemplaires** à soumettre.

5. Consignes de calcul

Affectation du personnel et frais de voyage et de déplacement

Les frais de subsistance seront remboursés sous forme d'indemnités journalières forfaitaires à concurrence des plafonds fiscaux applicables au pays considéré, selon le tableau des taux par pays figurant dans la circulaire du ministère fédéral allemand des Finances (BMF) relative au remboursement des frais de mission et de déplacement (à consulter sous [Bundesfinanzministerium - Steuerliche Behandlung von Reisekosten und Reisekostenvergütungen bei betrieblich und beruflich veranlassten Auslandsreisen ab 1. Januar 2026 \(ALLEMAND SEULEMENT\)](#)) [page du ministère intitulée « Traitement fiscal des frais de déplacement et remboursements de frais de déplacement lors de déplacements

à l'étranger motivés par des raisons professionnelles et raisons liées à l'entreprise à partir du 01/01/2025 »)].

Les frais d'hébergement seront remboursés sous forme d'indemnité d'hébergement comme indiqué dans le cadre estimatif détaillé ci-après.

Les frais correspondant à un dépassement raisonnable du plafond de l'indemnité d'hébergement pourront être remboursés sur présentation de justificatifs et s'ils font l'objet d'une justification particulière.

Tous les voyages et déplacements doivent faire l'objet d'une concertation préalable avec la personne responsable du projet.

Aspects de durabilité en matière de voyages

La GIZ est tenue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (émissions de CO₂) provoquées par les voyages. Lors de l'élaboration de votre offre, veuillez tenir compte des possibilités de parvenir à cette réduction, p. ex. en choisissant la classe de réservation causant le moins d'émissions (classe économique) ou en optant pour les moyens de transport, les compagnies aériennes et les itinéraires présentant la meilleure efficacité en termes de CO₂. Pour les trajets courts, il convient de privilégier le train (2^e classe) ou l'e-mobilité.

Les émissions de CO₂ causées par les voyages en avion doivent être compensées. À cet égard, la GIZ prescrit un budget via lequel les coûts de la compensation des émissions de CO₂ peuvent faire l'objet d'un décompte établi sur la base de justificatifs.

Le marché des certificats d'émissions de CO₂ rassemble une multitude de prestataires qui proposent différents critères d'impact sur le climat. La [fondation Alliance pour le développement et le climat](#) (site en allemand et en anglais) a publié une [liste de normes \(en allemand\)](#) dont la GIZ recommande l'application.

Cadre estimatif détaillé

Jours d'honoraires	Nombre d'expert.e.s	Nombre de jours par expert.e	Total	Observations
Chef.fe d'équipe	1	24	24	Dont 10 jours dans le pays d'intervention
Expert.e.s clé 1	1	24	24	Dont 10 jours dans le pays d'intervention
Expert.e.s clé 2	1	24	24	Dont 10 jours dans le pays d'intervention
Expert.e.s clé 3	1	24	24	Dont 10 jours dans le pays d'intervention
Pool d'Expert.es	4	-	80 au total pour le pool	Dont 20 jours dans le pays d'intervention*(2-4 personnes)

Transport	Quantité	Prix EUR	Total EUR	Observations
Compensation des émissions de CO₂ pour les trajets en avion	16	70,00	1.120,00	Il est prévu un budget de compensation des émissions de CO ₂ de 1.120,00 euros permettant un décompte sur présentation de justificatifs.
Budget de frais de voyage et de déplacement ferme	1	24.000,00	24.000,00	Il est prévu un budget pour des voyages à destination des pays suivants : République du Congo. Il est prévu un budget de frais de voyage et de déplacement ferme d'un montant de 24.000,00 euros permettant un décompte sur présentation de justificatifs. - Jusqu'à 8 vols aller/retour (2 vols aller/retour par Experts) vers le pays d'intervention - Jusqu'à 40 indemnités journalières de subsistance pays d'intervention - Jusqu'à 44 nuitées dans le pays d'intervention - Frais de déplacement domicile/aéroport ; - Frais de déplacement ou de location d'un véhicule dans le pays d'intervention ; - Frais pour 4 visas pour le pays d'intervention ; Vous trouverez des précisions sur le budget des frais de voyage et de déplacement dans le document « Bordereau de prix ». Veuillez préciser les différents postes dans la colonne « Explications » du bordereau de prix. Le décompte est effectué au maximum jusqu'à épuisement du budget alloué.
Autres coûts	Quantité	Prix EUR	Total EUR	Observations
Rémunération flexible	1	2.000,00	2.000,00	Un budget de 2.000 euros est prévu pour la rémunération flexible. Veuillez indiquer ce budget dans le bordereau de prix. Le recours à l'élément de rémunération flexible requiert l'autorisation écrite préalable de la GIZ.

6. Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs

Il est prévu que la GIZ et/ou d'autres acteurs assurent les prestations suivantes :

Il est prévu que la GIZ assurent les prestations suivantes :

- Logistique pour les réunions et grands ateliers en dehors de la CCBC (ateliers de validation et autres) : salle de conférence, pause-café, déjeuner, frais de déplacement pour les participants, matériel de modération nécessaire (tableau, rallonge, vidéoprojecteur, flipchart et autres fournitures) ;
- Achats de matériels et équipements pour la CCBC : logiciels, petits équipements selon les besoins identifiés ;

7. Consignes relatives au format de l'offre

La structure de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à celle des TdR. Notamment le plan détaillé de la conception (chapitre 3) doit correspondre à la structure des critères pondérés (et non dotés d'un facteur de pondération 0) du schéma d'évaluation. L'offre doit être facile à lire (police de taille 11 ou supérieure) et être rédigée de manière intelligible. **Elle est à établir en langue française.**

L'offre dans son ensemble ne doit pas excéder 10 pages (CV non inclus). Si le nombre maximum de pages prescrit est dépassé, le contenu des pages en surnombre ne sera pas pris en compte dans l'évaluation. Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas non plus pris en compte.

Les CV des personnes proposées conformément au chapitre 4 des TdR sont à présenter au format précisé dans les conditions de candidature (ou format similaire). Chaque CV ne doit pas dépasser 4 pages. Tout CV doit indiquer, pour chaque projet mentionné, le poste que la personne proposée a occupé, les fonctions qu'elle a exercées et la durée de son engagement. Les CV peuvent aussi être rédigés en langue française.

Veuillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués au point 5 « Consignes de calcul ». Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble des journées, voyages, ateliers ou budgets. Le nombre de journées, voyages, ateliers et le montant des budgets sont convenus à titre de plafonds. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans le bordereau de prix.